



Conseils de sécurité après une sédation-analgésie en endoscopie

Renseignements pour l'utilisateur et son
accompagnateur

Renseignements et conseils à l'usager

Avant et pendant l'examen ou le traitement que vous venez de recevoir, on vous a donné des médicaments pour aider à relaxer, vous endormir légèrement et soulager l'inconfort causé par la procédure. Nous appelons cela une sédation-analgésie.

Médicament(s) reçu(s)	Voie(s) d'administration
<input type="checkbox"/> Fentanyl	<input type="checkbox"/> Intraveineuse
<input type="checkbox"/> Midazolam	<input type="checkbox"/> Orale
<input type="checkbox"/> Hydromorphone	<input type="checkbox"/> Sous-cutanée
<input type="checkbox"/> Lorazépam	<input type="checkbox"/> Intramusculaire
<input type="checkbox"/> Morphine	
<input type="checkbox"/> Autre	

Connaître les effets indésirables possibles

Ces médicaments peuvent causer une tendance à s'endormir (sommolence).

Ils peuvent provoquer des étourdissements, des problèmes d'équilibre, parfois des nausées ou des vomissements.

Le risque de chute est présent. C'est pourquoi on vous a demandé d'être accompagné.

Pendant 24 heures environ, vos facultés seront affaiblies par la médication.

Durant cette période, n'effectuez pas de travaux manuels risqués. N'utilisez pas d'outils dangereux afin d'assurer votre sécurité et celle de votre entourage. Ne signez aucun document important.

Retourner à la maison en toute sécurité

Ne conduisez pas. Il est fortement recommandé d'être accompagné. Le médicament reçu réduit la vigilance, les capacités de jugement, la concentration. Le risque d'accident est plus élevé. Évitez de vous déplacer seul même si vous voyagez à pied, en autobus ou en taxi.

Éviter les substances causant la somnolence

L'alcool, le cannabis et certains produits comme les antihistaminiques, les antinauséux et les produits pour le rhume doivent être évités ainsi que toute autre substance causant la somnolence. Ils augmentent le risque de chute. Même si vous prenez habituellement des somnifères pour dormir, il est préférable de ne pas en prendre la nuit qui suit votre examen ou traitement.

Un effet rare à surveiller

Le ralentissement de la respiration

Pendant les premières 24 heures, soyez en présence d'un adulte. Suite aux médicaments reçus, le rythme respiratoire peut ralentir plus que ce qui est attendu. Alors qu'un adulte respire en moyenne 16 à 20 fois par minute, au repos, ce rythme peut baisser à 10 ou 14 respirations par minute. Une accumulation de médicaments pourrait le ralentir encore plus. Si cela est nécessaire, un autre adulte peut vous réveiller et faire en sorte que vous repreniez un rythme respiratoire normal.

Conseils à l'accompagnateur

Quoi surveiller ?

Il est fort possible que votre proche s'endorme au retour à la maison. S'il dort, et ce, pour les 4 premières heures, vous devez surveiller sa respiration. Faites en sorte qu'il ne dorme pas trop profondément.

Après 1 ou 2 heures de sommeil, stimuler votre proche en l'appelant par son nom. S'il répond ou ouvre les yeux, tout est bien.

Par contre, si vous avez du mal à le réveiller, vous devez insister. Réveillez-le alors complètement. S'il ronfle très fort, dites-lui de se coucher sur le côté, aidez-le à le faire. Chaque personne réagit à sa façon aux effets du médicament. Le médicament reçu s'éliminera de lui-même.

Quand demander de l'aide ?

Par mesure de sécurité, nous vous demandons de reconnaître les signes d'urgence suivants :

- Respiration très lente (8 respirations ou moins par minute)
- Incapacité à réveiller la personne
- Peau bleuâtre ou grisâtre

Quoi faire

- Appelez le 911 sans attendre.
- Donnez ce dépliant aux ambulanciers pour indiquer la sédation reçue.
- Stimulez votre proche en lui parlant très fort, en retirant ses couvertures ou en plaçant une serviette d'eau froide dans son cou.

Références

- Centre hospitalier de l'Université de Montréal. (2011). Projet d'éducation à la santé du CHUM. Retour à la maison après une sédation avec ou sans analgésie. Document destiné à l'accompagnateur. Montréal, QC : CHUM.
- Centre hospitalier universitaire de Québec. (2010). La sédation-analgésie lors d'un examen : Conseils pour le retour à la maison. Québec, QC : CHUQ.
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (2016). Lignes directrices sur les soins infirmiers en coloscopie chez l'adulte. Montréal, QC : OIIQ.
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (2009). Surveillance clinique des clients qui reçoivent des médicaments ayant un effet dépressif sur le système nerveux central (SNC). Avis. (2^e éd.). Montréal, QC : OIIQ.

Vous avez des questions concernant vos droits et intérêts ?

Les membres du Comité des usagers du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal peuvent vous renseigner sur vos droits et intérêts.

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Vous pouvez les joindre au 514 252-3925 ou au cusagers.hmr@ssss.gouv.qc.ca

Hôpital Santa Cabrini

Vous pouvez les joindre au 514 252-6000, poste 7198 ou au comitedesusagers.santc@ssss.gouv.qc.ca

**CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
Hôpital Maisonneuve-Rosemont**

5415, boul. de l'Assomption
Montréal (Québec) H1T 2M4

☎ 514 252-3400

🌐 ciusss-estmtl.gouv.qc.ca

Hôpital Santa-Cabrini

5655, rue St-Zotique Est
Montréal (Québec) H1T 1P7

☎ 514 252-6000

🌐 ciusss-estmtl.gouv.qc.ca

D'autres publications et ressources d'intérêt sur la santé sont disponibles sur le site Internet du Centre d'information pour l'utilisateur et ses proches (CIUP).

🌐 <https://biblio-hmr.ca/in/fr/ciup>

Tous droits réservés

© CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, HMR, 2018

CP-MED-125

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal**

Québec 